

Québec, le 14 juillet 2026

Monsieur Hugo Martin
Porte-parole, Directeur régional
Ministère de la Sécurité intérieure
hugo.martin@msp.gouv.qc.ca

Objet : Programme décennal de protection des infrastructures du ministère des Transports face aux aléas côtiers au Bas-Saint-Laurent, en Gaspésie et aux Îles-de-la-Madeleine – Questions complémentaires – DQ24

Monsieur,

En référence au dossier présentement à l'étude, la commission chargée de l'examen du projet précité désire obtenir des renseignements complémentaires.

Veuillez trouver, ci-dessous, une question dont nous souhaitons grandement recevoir les réponses d'ici le **16 juillet 10h** prochain compte tenu de l'échéancier dont dispose la commission pour ses travaux.

- 1. Le Groupe de travail sur l'érosion et la submersion côtières, qui relève du Comité sur la prévention des sinistres naturels, a le mandat de soulever les enjeux scientifiques et techniques concernant l'appréciation des aléas côtiers et le traitement des risques qui y sont associés (DQ7.2, p. 21). Quelles régions sont ciblées par les travaux de ce groupe de travail?*

Afin de faciliter le suivi et le repérage de l'information, bien vouloir reprendre le libellé de chaque question avant d'y ajouter votre réponse.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Kim Maloney
Coordonnatrice du secrétariat de la commission